



DÉPARTEMENT DES YVELINES

ARRONDISSEMENT DE
RAMBOUILLET

COMMUNE DU
PERRAY-EN-YVELINES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-84

Séance du jeudi 9 octobre 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 20

Nombre de suffrage : ... 26

Date de convocation

23/09/2024

Date d'affichage

23/09/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

14/10/2025

Et publication du :

14/10/2025

L'an deux mille vingt deux, le jeudi 9 octobre 2025, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX de KEATING Geoffroy

Etaient présents :

M. BAX de KEATING Geoffroy, Mme LAHITTE Chantal, M. PAQUET Frédéric, Mme GROSSE Marie-France, M. BARON Jean-Louis, Mme GALLET Laurence, Mme LE MINDU Isabelle, M. BASTIERE Paul, Mme GABIOU Carole, Mme DOIREAU Florence, Mme AUGER Nadia, M. CHAIGNON Jean-Michel, Mme DEVILLIERS Evelyne, M. LECOMTE Frédéric, Mme COURTILLET Véronique, Mme IKHELF Dalila, Mme RANGER Michelle, M. MERCIER Dany, M. LO RE Gérard, M. RODIER David

Procurations :

M. PONT Damien donne pouvoir à M. CHAIGNON Jean-Michel, M. BONDON Pierre donne pouvoir à M. BASTIERE Paul, Mme PETER Marie-José donne pouvoir à M. BARON Jean-Louis, M. DESERT Thomas donne pouvoir à M. BAX de KEATING Geoffroy, M. TESSIER Pierre donne pouvoir à Mme LAHITTE Chantal, M. VIN Jean-Claude donne pouvoir à M. MERCIER Dany.

Etai(ent)t absent(s) :

Mme AUBE Stéphanie, Mme BOURABA Jessica

Etai(ent)t excusé(s) :

M. PONT Damien, M. BONDON Pierre, Mme PETER Marie-José, M. DE GERMAY Pierre-Emmanuel, M. DESERT Thomas, M. TESSIER Pierre, M. VIN Jean-Claude.

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme GALLET Laurence

Objet : Affaires générales - Avis sur le projet SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Orge et de l'Yvette)

VU la délibération CLE-2021-02 du 08 avril 2021 relative au projet de révision du SAGE Orge Yvette,

VU le projet de schéma Directeur d'aménagement et de gestion des Eaux SDAGE du Bassin Seine-Normandie 2022-2027,

VU la délibération 25.02.25-1 du 13 février 2025 adoptant en commission locale de l'eau du projet de SAGE,

VU l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DONNE un avis favorable à la révision des dispositions et des règles du SAGE du bassin de l'orge et de l'Yvette.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Fait au PERRAY-EN-YVELINES
Le 10 octobre 2025

Monsieur le Maire
Geoffroy BAX de KEATING



REÇU EN PREFECTURE

le 14/10/2025

Application agréée e-legalite.com

99_AR-078-217804863-20251009-202584-AR